



Email privatisé par le secrétaire du CSE

Par **gerard1968**, le **25/04/2024** à **23:10**

Bonjour, je suis élu dans un CSE sur une liste minoritaire. Le secrétaire de la liste syndicale majoritaire, ne veut pas me donner un droit de regard sur le mail dit du CSE. Celui-ci en effectue la gestion, me relaie les mails sur ma propre boîte mail et me dit que je peux avoir confiance. C'est bien de confiance que nous parlons et vu nos rapports et nos divergences, je n'ai aucune raison de lui faire confiance. Je demande donc le mail du CSE en lecture seule. Je comprends que le mail qui met en relation les salariés avec le CSE ne peut pas se gérer par plusieurs personnes. C'est donc un droit de contrôle que je demande et qui pour l'instant m'est refusé. Qu'en pensez-vous et pouvez-vous me donner un coup de main. Merci à vous.